

A FEUILLE D'OPIO



TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU VILLAGE

LE BULLETIN D'INFORMATION D'OPIO

L'Edito du Maire

Mes chers Opidiens,

Ce début d'année 2023 ouvre des perspectives nouvelles pour notre beau village, et plus que jamais, nous incite à anticiper l'avenir, à réfléchir ensemble aux grandes orientations à suivre afin de préserver notre qualité de vie et répondre aux enjeux écologiques.

La transition est en marche à Opio avec une prise en compte systéma-

tique de la protection de l'environnement dans les décisions et projets communaux. Ce fut notamment le cas lors de la construction du groupe scolaire et l'aménagement de ses extérieurs végétalisés avec soin, mais aussi dans le cadre de nos dernières rénovations : celle du bâtiment des services techniques et celle de l'ancienne école devenue Centre de Loisirs, toutes deux associées à une isolation thermique performante.

L'anticipation des bouleversements climatiques passe également par la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) afin, dès à présent, d'ajuster l'aménagement futur de notre territoire pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

La démarche vise notamment à engager la planification bas carbone de la commune, à organiser le développement raisonné de l'habitat, à accroître les terres agricoles, et à pré-

server nos paysages collinaires ainsi que les trames vertes et bleues pour rester une commune rurale.

L'avenir de notre commune se réfléchit dès aujourd'hui et j'espère que vous serez nombreux à vous intéresser aux problématiques qui s'imposent d'ores et déjà à nous.

C'est ensemble que nous pourrons trouver des solutions et que nous nous soutiendrons dans l'acquisition d'habitudes de vie plus vertueuses. Portons sur cet avenir un regard optimiste et en 2023, poursuivons notre engagement à protéger la planète tout en profitant pleinement du bonheur de vivre à Opio.

A tous les Upians, le Conseil Municipal et moi-même adressons nos plus sincères vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

**Très sincèrement,
Thierry OCCELLI**

L A FEUILLE D'OPIO

Directeur de la publication :
Mairie d'Opio - route du village
06650 OPIO
Tel : 04 93 77 23 18
Fax : 04 93 77 72 60
accueil@mairie-opio.fr
Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe stock.

Végétalisation du Groupe Scolaire

Lauréate de l'appel à projets Green Deal* 2021, la Commune d'Opio bénéficie d'une aide de 83 000 € pour créer une continuité végétale et écologique aux abords du nouveau groupe scolaire.

En lien avec l'environnement du site dont l'oliveraie de l'amphithéâtre de plein air, le bassin naturel de récupération des eaux de pluie, et les terrains à vocation naturelle et agricole, Opio a défini son projet dans le but de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutter contre les îlots de chaleur, préserver la biodiversité et les espaces naturels, créer des trames vertes, et diffuser de bonnes pratiques éco-responsables.

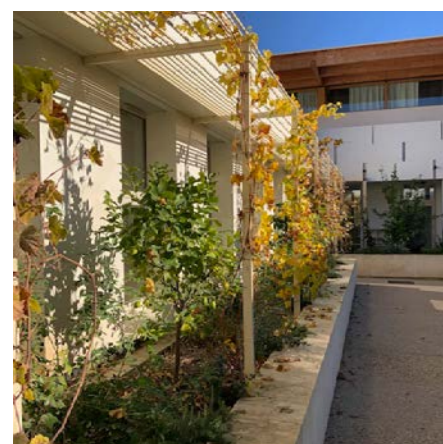
C'est dans cet esprit que les différentes zones du groupe scolaire ont été aménagées :

• **Sur le parking et les abords de l'école**
Un olivier a été transplanté à l'entrée de l'école élémentaire, 70 rosiers plantés sur le site, et un massif de bord de voirie a été créé avec 8 tilleuls, 4 platanes, et un mélange de lauriers roses.

• **Au niveau des cours de récréation**
600m² de prairie de graminées rustiques couvrent le sol complétée par 5 tilleuls dont 2 pour faire de l'ombre dans la cour élémentaire.

Les 120m² de restanques entre les cours élémentaire et maternelle sont ornés d'oliviers, de lauriers roses, d'arbustes (cotoneaster, romarin, lavandes, fautinia, jasmin étoilé...), et les restanques au dessus de la cour de service ont notamment accueilli 3 gros oliviers, complétés par 3 plus petits.

Les essences méditerranéennes (gly-



cines, pistachiers, pittosporum tobira, westringia, myrtes...) viennent encadrer un petit bassin de récupération des eaux de pluie. Une haie de lauriers sauge longe la clôture de la cour élémentaire.

Le vieux chêne existant dans la cour des maternelles a été conservé et un faux pivoirier, arbre emblématique de la région, a trouvé sa place en jardinière au R+1 du patio côté élémentaire.

• **Le jardin potager à la maternelle**

Un potager a été créé à la maternelle pour y planter des légumes et plantes aromatiques. Il se compose d'une dizaine de carrés de 2m² chacun où les élèves ont déjà réalisé, dans le cadre d'un projet pédagogique porté par les enseignants :

- des plantations de printemps : radis, tomates, salades, fraises
- des plantations d'automne : choux, salades, poireaux, carottes.

Localisé aux abords de la cour de maternelle, il dispose dans la continuité d'une zone naturelle de 50m² pour le compostage des déchets du potager et de la cuisine de production, ainsi qu'une parcelle de 10m² accueillant 4 tortues.

• **Les jardinières pédagogiques du patio maternelle/élémentaire**

Dans le patio, la végétation est aussi très présente grâce aux 5 jardinières bordant l'espace central. 274 plants de plantes à parfum, médicinales, aromatiques, agrumes, légumes, et plantes



grimpances forment un cadre privilégié au cœur même de l'établissement.

Green Deal : de quoi s'agit-il ?

Le but du Green Deal du Département des Alpes-Maritimes est de réaliser des actions en matière de développement durable, notamment avec un appel à projet pour soutenir les initiatives locales. Plus de 2 millions d'euros sont versés par le Département à 12 associations et 6 communes dont Opio qui avait candidaté.



Le nouveau Centre de Loisirs a ouvert ses portes

Dans la continuité du projet de construction du Groupe Scolaire*, la Commune a entrepris la rénovation de l'ancienne école attenante afin de la transformer en nouveau Centre de Loisirs.

Les travaux qui consistaient à réhabiliter entièrement le bâti (isolation thermique, électricité, cloisons, remplacement des menuiseries, ravalement de façade etc...) ont été achevés à l'automne et les locaux sont désormais mis à la disposition de l'IFAC, l'association en charge de l'accueil des enfants et de l'organisation de leurs activités périscolaires.

C'est avec enthousiasme que le nouveau Centre de Loisirs a été inauguré par le Maire, Thierry Occelli, en présence de Roman Paturaux, Directeur régional de l'IFAC, Vincent Bézard, les adjoints et les élus, et bien sûr des enfants heureux de découvrir leur nouveau lieu de vie.



* Tout comme le groupe scolaire, ces travaux ont été subventionnés par la CAF, la CASA, le Département, la Région et l'Etat.



Les enfants font le plein d'activités avec l'IFAC



Depuis la rentrée, côté élémentaire, les enfants peuvent participer à diverses activités mises en place par l'équipe de choc de l'IFAC. Les matchs de football ou les «Poules Renards Vipères» font galoper nos bambins dans le champ sous le chaperonnage de Yann.

Des chorégraphies endiablées sont animées par Noémie. Les challenges mis en place dans le cadre du projet «Activ'TaTerre» de la CASA, ainsi que les réunions du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se déroulent avec les conseils et l'aide de Cathy.

Deux fois par semaine sur le temps méridien, Jean Louis, intervenant extérieur, vient dispenser des cours de Théâtre et d'Echecs aux enfants. L'installation d'un endroit calme sous le préau est en cours d'élaboration pour permettre aux enfants qui le désirent de lire, de jouer aux jeux de sociétés et de dessiner. Trois fois par semaine, une aide aux devoirs est proposée aux enfants par l'équipe de l'IFAC et dénombre en moyenne 48 enfants par soir.

Concernant le mercredi, nous accueillons une quarantaine d'enfants en maternelle et une quarantaine en élémentaire.



Le mobilier du nouveau centre de loisirs a été acquis avec 80% de subvention de la CAF.

En maternelle, deux ateliers sont proposés : un atelier jeux sportifs et un atelier d'activités manuelles ; les enfants changent d'atelier selon leur envie.

Un mercredi sur deux, nous passons de deux à trois ateliers. En effet, nous recevons la visite de Mireille, une intervenante lecture que les enfants apprécient beaucoup. Cet atelier en petit groupe est une invitation à apprécier les livres dès le plus jeune âge.

Un mercredi par mois, nous organisons un grand jeu (chasse au trésor, cache-cache géant, rallye photo...).

Côté élémentaire, nous leur proposons chaque mercredi matin une activité sportive, une activité culturelle et une activité d'arts créatifs en partenariat avec l'ASCO, sous forme de rotation, non obligatoire.

Les enfants décident des activités qu'ils ont envie de faire ; en général ils participent tous volontiers. L'après-midi les activités proposées varient entre théâtre, jeux musicaux, grands jeux, jeux de coopération, de logique...

En élémentaire, nous avons mis en place le ¼ d'heure de lecture tous les mercredis de 12h45 à 13h. Ce moment après la cantine est un retour au calme très apprécié par les enfants. Nous avons hâte de continuer à écrire de belles aventures tous ensemble dans les nouveaux locaux mis à notre disposition.

Qui remportera la coupe BE ECO ?

En matière de sensibilisation des enfants à l'environnement, l'IFAC propose des actions en lien avec la démarche de la CASA : **Activ' Ta Terre**. Tout au long de cette année scolaire, les classes relèvent des challenges pour remporter la coupe BE ECO (Bienveillance Ecologie Enfants Citoyens d'Opio). La réalisation de ces challenges leur permet de gagner des points qui seront comptabilisés. La classe qui sera montrée la plus bienveillante et la

plus écologique remportera la coupe BE ECO. Concrètement les enfants peuvent mettre en œuvre une action écocitoyenne ou/et bienveillante, se proposer comme «Petits héros Bricolo» (Responsable du matériel, réparation, rangement), être «Nat patrouille» pour le ramassage des papiers dans la cour et le champ afin de préserver la nature, faire partie de la Brigade des feuilles (Responsable de la récupération des papiers à recycler dans les



classes) ou encore être Copains bienveillants... Grâce à cette initiative ludique, les élèves s'impliquent envers les autres et prennent conscience dès le plus jeune âge de l'importance de chaque geste pour protéger la planète et participer à la bonne entente entre tous.

De beaux projets pour la crèche d'Opio

La crèche municipale d'Opio a adhéré depuis 2020 au réseau Label Vie à travers la démarche «Ecolo crèche».

Cette initiative vise à promouvoir des pratiques écologiques et responsables dans les établissements d'accueil de la petite enfance afin d'améliorer la qualité de vie des enfants (santé, bien-être et développement), de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein des structures d'accueil, de participer à tous les niveaux à la transition éco-

logique et de sensibiliser les enfants et leur famille aux pratiques écologiques.

Toute l'équipe de la crèche s'est ainsi mobilisée au travers de différentes actions. Par exemple, la crèche vient de faire l'acquisition d'une machine à pain permettant de confectionner son propre pain avec des farines biologiques de blé, de châtaigne et de diverses céréales. En matière d'hygiène, elle a par ailleurs acquis un nettoyeur vapeur pour

laver les salles et les objets de manière naturelle, sans utiliser de produits ménagers toxiques.

Dans une démarche éco-responsable, la crèche d'Opio s'engage à mettre en place des mesures concrètes pour réduire son impact sur l'environnement, tout en veillant au bien-être des enfants et des professionnels qui y travaillent.



Les petits cueillent leurs salades

Manger c'est d'abord cultiver

Avec la mise en place de serres en face du groupe scolaire et le partenariat avec la SCIC Les Ferrages, une nouvelle chef d'exploitation, Eléna, a été recrutée et exploite le terrain agricole d'Opio. Il est désormais possible d'amener les enfants au plus près des légumes qu'ils mangeront ensuite grâce aux bonnes recettes de notre super équipe en cuisine. Gwenaëlle, notre chef cuisinier visite régulièrement les serres («son jardin» !), afin de coller au mieux à la saisonnalité des légumes dans les menus proposés à la cantine.

Nos petits seront dans le



Soutenu par



futur de plus en plus souvent impliqués dans les activités de plantation et de récolte. Au mois de novembre et pour la première fois, ils sont venus cueillir des salades.



Les enfants sensibilisés à la protection de l'environnement

En partenariat avec Méditerranée 2000 et SUEZ, l'ensemble des élèves d'Opio, de la petite section au CM2, suit un programme de sensibilisation à la protection de l'environnement dont le thème retenu pour cette année 2022-2023, est l'alimentation durable. Au préalable, les enseignants d'élémentaire ont eu à choisir 2 modules d'une demi journée, ou des interventions à la carte. Ceux de maternelle, 1 atelier animé par demi groupe.

Pour les plus petits :

Les modules proposés permettent de développer les sens, en essayant de reconnaître les différents indices grâce au toucher, l'odorat, l'ouïe et la vue. Les enfants découvrent aussi les bienfaits du potager en manipulant différents personnages de fruits et légumes avec une sensibilisation sur le gaspillage. Les ateliers leur permettent aussi de mieux comprendre où poussent les fruits et légumes, d'aborder la



question des saisons, et de comprendre d'où viennent les produits transformés comme le beurre, le fromage...

Pour les enfants d'élémentaire :

Le programme est tout aussi intéressant avec un module sur les circuits de production et la notion de circuit court. Une réflexion sur l'eau, sa provenance, la consommation au robinet ou en bouteille et l'empreinte écologique de chacune. Les élèves analysent également la teneur en sucre de différents aliments, apprennent à lire des étiquettes ou comprennent l'impact des saisons sur l'agriculture.

Les ateliers sont ludiques et interactifs afin que les élèves découvrent avec plaisir toutes ces notions et se soucient de leur alimentation et de son lien fondamental avec la protection de l'environnement.





Urbanisme : Opio révisé son P.L.U.

La Commune lance la révision de son Plan Local d'Urbanisme afin de définir les grandes orientations de l'évolution du village pour les années à venir.

La prescription de la révision du P.L.U. s'appuie sur 6 axes principaux détaillés ci-après :

- Engager une planification bas carbone de la commune
- Renforcer le pôle de centralité de la commune
- Accompagner et organiser le développement raisonné de l'habitat
- Accroître et préserver les terrains à vocation agricole afin qu'Opio reste une commune rurale
- Préserver les paysages collinaires
- Préserver les trames vertes et

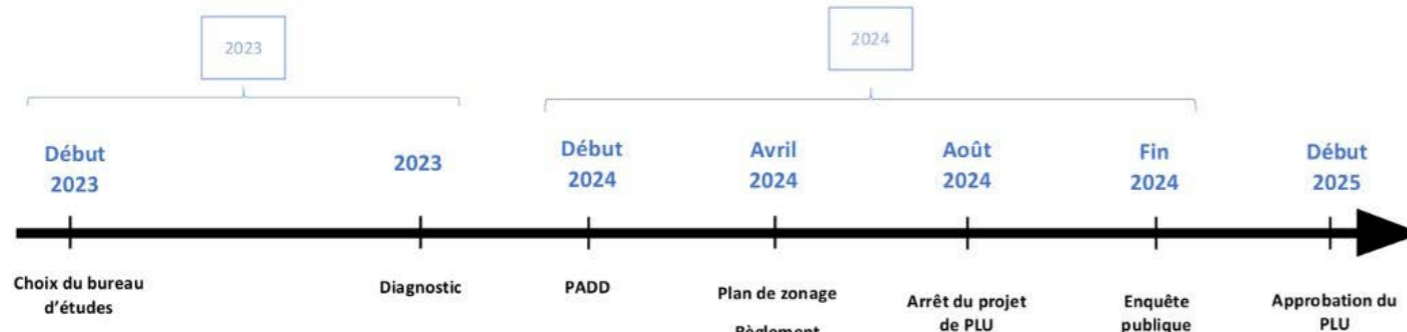
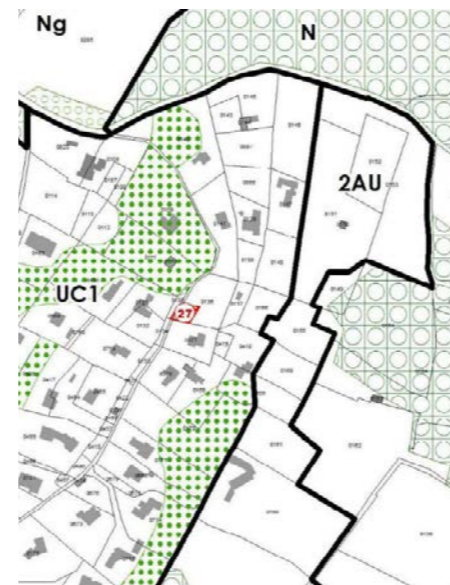
bleues et les associer au développement du maillage piéton.

Détail des enjeux de la planification bas carbone :

Cet enjeu primordial désigne la méthodologie à appliquer dans la démarche de révision du P.L.U.

Elle s'appuiera sur l'évaluation de l'impact du P.L.U. sur le climat. Plus précisément, l'enjeu de planification bas carbone consiste à évaluer et réduire les gaz à effet de serre en s'appuyant sur les différentes thématiques étudiées dans le cadre du P.L.U. : l'habitat, la mobilité, l'énergie, la biodiversité, les déchets, etc...

Le calendrier de révision du PLU est le suivant :



Protégez votre bien en débroussaillant



Dès le printemps, la vigilance de chacun doit être maximale afin d'éviter tout drame lié aux incendies.

Pour cela, **en Zone Urbaine** dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), tous les terrains doivent être intégralement entretenus.

En Zone Naturelle (Forestière) ou en lisière, les abords des maisons doivent être débroussaillés dans un rayon de 100 m, y compris sur la parcelle voisine si le propriétaire voisin n'a pas d'obligation de débroussaillage sur cet espace.

Le débroussaillage est une obligation légale qui concerne tous les propriétaires de terrain avec l'objectif d'anticiper un départ de feu, de protéger les biens et les personnes, et de faciliter l'intervention des secours.

Avec les périodes répétées de sécheresse, cet entretien régulier de terrains, spécifiquement ceux situés dans ou aux abords des zones forestières, revêt une importance particulière.

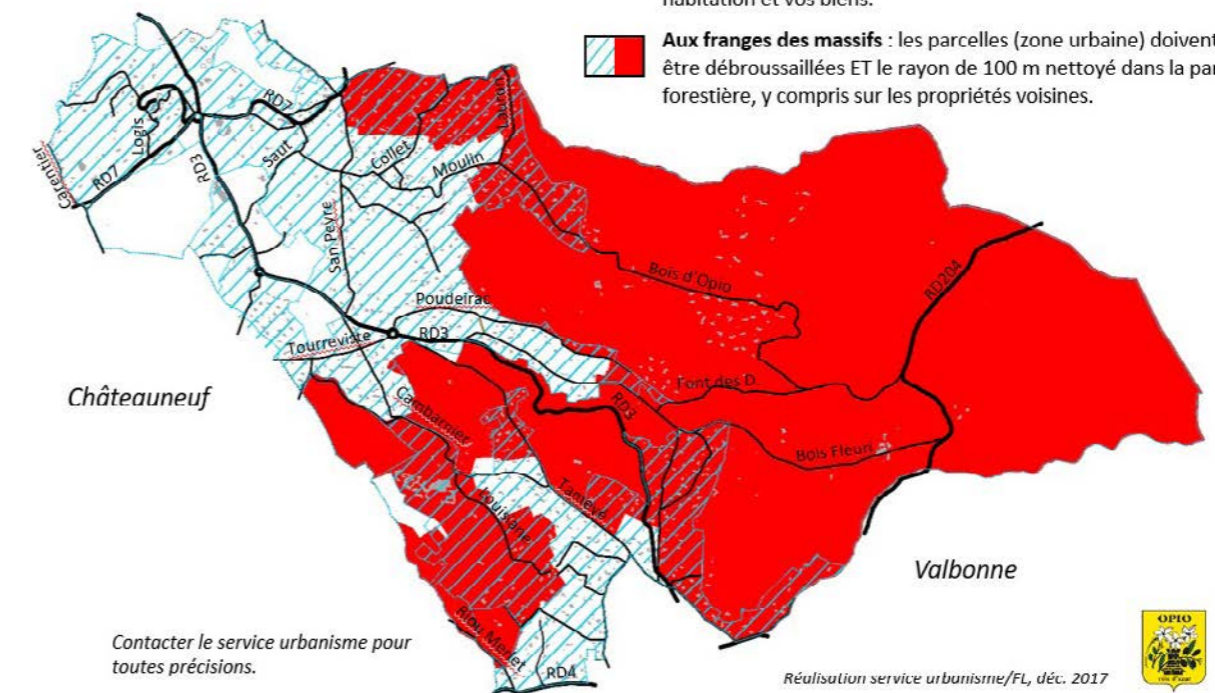
La coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse au niveau du sol, notamment entre les arbres, doit être assurée tout au long de l'année et les végétaux doivent être évacués. Les arbustes entre les arbres doivent être supprimés. Les branches des arbres doivent être maintenues à plus de 3 m des habitations, tout comme les haies séparatives. Les voies donnant accès aux constructions doivent être débroussaillées sur 10 m de part et d'autre.

RAPPEL : LE MOT DU MAIRE

L'Office National des Forêts a récemment réalisé des contrôles sur le respect de la réglementation dans le Bois d'Opio. Missionnés par la Préfecture, les agents de l'ONF ont verbalisé les propriétaires pour défaut (partiel ou total) de débroussaillage. De nouveaux contrôles auront lieu prochainement sur les secteurs de la commune les plus sensibles, à proximité des massifs forestiers et notamment la Font des Dômes. Je vous rappelle que la Police Municipale et le service urbanisme de la Mairie sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage. A cet effet, j'organiserai prochainement une nouvelle campagne ciblée. J'invite les propriétaires concernés à se renseigner et se mobiliser afin que leurs biens soient protégés.

Débroussaillage réglementaire rappel des obligations

- Zone urbaine** : toutes les parcelles (bâties ou non) doivent être débroussaillées et maintenues propres.
- Zone forestière** : les abords de toutes les constructions doivent être débroussaillés sur un rayon de 100 m, y compris sur les propriétés voisines. Il s'agit de mettre en protection votre habitation et vos biens.
- Aux franges des massifs** : les parcelles (zone urbaine) doivent être débroussaillées ET le rayon de 100 m nettoyé dans la partie forestière, y compris sur les propriétés voisines.



Contactez le service urbanisme pour toutes précisions.

Réalisation service urbanisme/FL, déc. 2017



L'eau potable, une ressource à économiser



L'eau potable est un bien rare !

En effet, l'eau recouvre 72 % de la surface du globe, mais l'eau douce ne représente que 2,8 % du volume total. 3/4 de l'eau douce sur la terre est stockée dans les glaces et les neiges permanentes. 1/4 est accessible à l'Homme, dans les lacs, les rivières, les nappes phréatiques.

En un siècle la population mondiale a quadruplé et la consommation d'eau sextuplé.

L'utilisation de l'eau

70 % de l'eau est utilisée en agriculture. Les rapports de l'ONU sont formels : le défi de l'eau douce aujourd'hui est un défi agricole qui pose avant tout la question de nos régimes alimentaires.

20 % de l'eau est utilisée par l'industrie. L'industrie textile prélève à elle seule 4% des ressources en eau douce de la planète. Un quart de cette eau sert à produire une plante gourmande en eau : le coton.

10 % de l'eau est utilisée pour les usages domestiques. Un habitant européen consomme en moyenne 250 à 300 litres par jour, contre 600 litres aux États Unis et au Japon, mais 10 à 20 litres en Afrique Subsaharienne.

Les stocks d'eau douce sont sous pression, et il y a un fort risque de désertification dans certaines régions du monde.

Pourquoi ?

Sur des stocks d'eau constants s'exercent 2 pressions : le changement climatique qui entraîne une modification du régime des pluies dans certaines régions d'une part, et des usages industriels et agricoles peu économes en eau et polluants d'autre part.

17 pays, soit 1/4 de la population mondiale, font face à une situation de stress hydrique grave.

Les prélèvements des eaux souterraines ont été multiplié par 3 en 50 ans. Sauf que, 1/4 de la population vit dans des zones où les nappes ne peuvent plus se renouveler correctement (Nord de l'Inde, Pakistan, Californie, pourtour méditerranéen...).

Certaines régions sont plus affectées que d'autres. Depuis 2016 et le début de fortes sécheresses, la ville du Cap (Afrique du Sud) se prépare à l'éventualité du « Jour Zéro », celui où la ville serait privée d'eau. Elle n'est pas la seule à faire face à des difficultés d'approvisionnement en eau en lien direct avec sa croissance démographique et le changement climatique. Dans notre département des Alpes-Maritimes, les données du BRGM (*) montrent que le niveau des nappes phréatiques reste bas, et une situation qui empire dans le département voisin du Var.

Peut-on augmenter les stocks d'eau douce ?

On peut construire des barrages, mais, une étude récente menée en Espagne montre que construire des barrages pour retenir l'eau aggrave la sécheresse en aval du barrage.

On peut dessaler l'eau de mer (il y a

16000 usines de dessalement sur la planète), mais le processus pour dessaler un litre d'eau produit presque la même quantité de saumure. Or, ces saumures sont 2 fois plus salées que l'eau de mer, et contiennent des produits chimiques. Elles sont le plus souvent rejetées en mer où elles ont des répercussions sur les écosystèmes marins. En outre, le dessalement est très consommateur en énergie et émet des gaz à effet de serre.

Quid de notre situation à Opio ?

Le Préfet des Alpes Maritimes a promulgué entre juillet et décembre 2022 des arrêtés sécheresse, nous demandant de restreindre notre consommation.

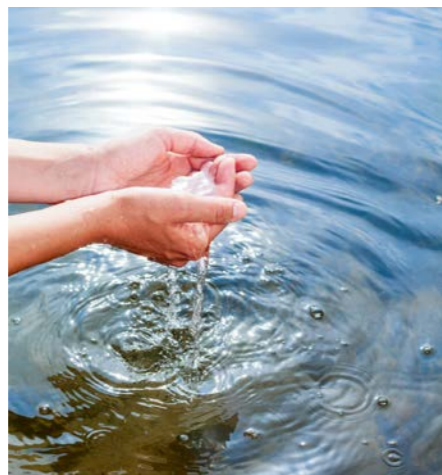
Le dernier arrêté date du mois de novembre prolongeant l'état de « crise sécheresse » pour le bassin versant du Loup jusqu'à la mi-décembre. En effet, la pluviométrie du mois de septembre 2022 (- 42 % par rapport à la normale) et du mois d'octobre 2022 (-78 % par rapport à la normale) était encore largement déficitaire d'après Météo France.

A la mi-décembre, la Préfecture a pu enfin lever les restrictions sur le Département. Pour autant la recharge des nappes demeure incertaine à ce jour, ainsi que la situation de plusieurs sources du moyen et haut-pays.

Le Préfet en appelle donc à la responsabilité de chacun pour conserver de bonnes pratiques en économisant l'eau, en prévision du printemps et de l'été 2023.

Comment nous adapter ?

La Mairie d'Opio et le collectif Opio en Transition vous proposent de venir en discuter avec des spécialistes le **28 avril 2023 à 18:30** pour le troisième apéro de la transition, sur le thème des économies d'eau.



(*) BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière

Sources : <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-eau-douce-ademe/>
<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Actualites/Espace-Presses/2022/Novembre/Mesures-secheresse-dans-les-Alpes-Maritimes-jusqu-au-15-decembre-2022> et <https://www.brgm.fr/fr/tag/etat-nappes-eau-souterraine>

Hausse du coût de l'énergie La Commune également impactée

Pour faire face à la flambée énergétique (gaz, électricité, carburants) et afin d'absorber les hausses sans déstabiliser le budget de fonctionnement au détriment des autres postes, la Commune a mis en place un plan de sobriété énergétique qui comprend de nombreuses actions :

- Le passage en LED de tout l'éclairage public,
- L'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin vient d'être généralisée sur tout le territoire communal début 2023,
- l'achat d'un véhicule Goupil électrique pour le service technique avec la participation financière du Département (2063€) et le bonus écologique de l'Etat (8 333 €),



- La pose de thermomètres, dans tous les bâtiments publics, afin de ne pas dépasser la température de 19°C,
- L'équipement du nouveau groupe scolaire en panneaux photovoltaïques avec une production égale à la consommation de chauffage annuelle de l'école,
- Plusieurs rénovations thermiques en 2022 dont l'accueil de loisirs (ancienne école de la Tour entièrement rénovée), ainsi que le bâtiment des services techniques et des appartements attenants.

En effet, ce récent projet de rénovation a consisté à :

- isoler les logements par l'extérieur des façades,
- floquer le plafond de l'atelier municipal,
- remplacer l'isolation des combles,
- remplacer les portes d'entrée et les volets,
- installer des stores sur toutes les portes fenêtres coté sud
- remplacer le système de chauffage vétuste*.

D'autres actions sont à l'étude ou déjà au programme en la matière, notamment l'isolation thermique de la Mairie, la couverture du parking du Parc de Loisirs par des ombrières photovoltaïques pour produire plus d'énergie.

* Avec un financement du Département (17%), de la Région (30%) et de l'Etat (30%) dans le cadre de la Dotation de soutien à l'Investissement Local.



Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Prenant en compte les nombreux signalements d'administrés (une centaine) constatant des fissures sur les murs de leur habitation à la suite de l'épisode de sécheresse 2022, la Commune a effectué une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'Etat.

Les administrés qui ont déclaré un sinistre à leur assureur pour des fissures sur leur domicile, devront (si un arrêté de reconnaissance était pris par l'Etat) **envoyer l'arrêté ministériel à leur assureur dans les 10 jours suivant la parution de celui-ci.**

Plus d'informations sur :

<https://mairie-opio.fr/demande-de-reconnaissance-de-le-tat-de-catastrophe-naturelle/>



Rénovation thermique du bâtiment des services techniques en 2022



Retour en images sur **la Marche Bleue** qui s'est déroulée le 8 octobre dans un esprit convivial et intergénérationnel. Une soixantaine de personnes était au départ de cette dynamique promenade dans le bois d'Opio ! Une belle réussite favorisant les liens dans le cadre d'une activité santé toute en douceur.

Toujours dans la bonne humeur, le repas des anciens a réuni 200 personnes à Club Med le 3 octobre. L'occasion de se retrouver, de discuter et d'évoquer les souvenirs communs autour d'un bon repas !



PROGRAMME DES ACTIVITÉS SENIORS 1^{ER} SEMESTRE 2023

Des activités sont proposées aux seniors d'Opio. Elles sont toutes **gratuites** car financées par l'assurance maladie, les caisses de retraite, la MSA, la mutualité française...dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

Elles s'inscrivent dans un programme de prévention destiné aux seniors intitulé «Bien vieillir en toute autonomie» et sont organisées en intercommunalité avec les communes voisines du Rouret, Chateaufort et du Bar sur Loup.

Au ROURET :
«S'informer sur les situations de deuil» salle du Galoubet, les mardis 7 et 14 février de 14 à 16h.
Inscriptions en Mairie du ROURET au

04 93 77 20 02.

A CHATEAUFORT :

- **«Le bon usage du médicament»** au Cercle de la Fraternité, les lundis 6 et 13 février de 14 à 16h.
- **Atelier «Chauffe-Citron»** - avec Coralie THIRION au Cercle de la Fraternité, les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois à compter de février 2023.

Inscriptions au CCAS de CHATEAUFORT 04 92 60 36 03 (taper 1)

A OPIO :

- **«Etre bien avec soi et avec les autres»** à la salle polyvalente
En 5 séances : émotions, bien-être et santé – gestion du stress – bien vivre avec soi – bien vivre avec les autres et

une séance individuelle de bilan par téléphone (30 minutes), les vendredis 10, 17, 24 et 31 mars 2023 de 14h30 à 16h45 + 1 séance individuelle «Bilan» de 30 mn par téléphone.

- **«Programme Sport Santé»** - 15 séances Salle Polyvalente, les vendredis de mars à juillet 2023 de 14h à 15h30. 2 € / séance, soit 30 € à régler à l'IFAC Arc-Méditerranée (1^{ère} séance).
- **Atelier «Comment améliorer son sommeil par la sophrologie»** - 8 séances gratuites, les vendredis de 16h30 à 18h du 14 avril au 2 juin - Salle des associations.

Inscriptions CCAS OPIO : 04 93 77 23 18

AU BAR SUR LOUP

- **Atelier «Mémoire»** - 10 séances les jeudis de 14h30 à 16h30 à compter du 6 avril.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES – Les ateliers n'ont pas lieu s'il y a moins de 8 participants.

VENDREDI 10 MARS 2023 : inscrivez-vous !

**Ma recette anti-stress ?
Etre bien avec soi et avec les autres**
De 14H30 à 17H15 les 10/03, 17/03, 24/03, 31/03/2023
CCAS OPIO - 7 route de Nice - 06650 OPIO

Atelier gratuit "Cap bien-être" pour les jeunes de 60 ans et +



Sur inscription :
Pascale FORMOSO
04 93 77 23 18

Caratsat, MSA, IFAC, Ircaantec, Camies, enim, Agri-terre

Avec le concours de l'ARS, de la CNSA et des conseils départementaux 04, 05, 06, 13, 83, 84.

LES PERMANENCES SOCIALES

SUR RENDEZ-VOUS :
Salle des mariages Mairie d'Opio
route du village.

- **ASSISTANTE SOCIALE**
TOUS LES LUNDIS DE 9H À 12H
Célia STACHOWSKI, Assistante Sociale : Tel : 04 89 04 35 25
Mail : cstachowski@departement06.fr

- **MAISON FRANCE SERVICES (EX : MSAP)**
LES MARDIS ET MERCREDIS DE 9H À 12H
Nathalie VIOLA
Médiatrice numérique
Tel : 06 38 25 32 56

- **CCAS**
Pascale FORMOSO,
Vice-Présidente du CCAS
Tél : 04 93 77 23 18

Etat Civil 2022

Les Mariages

- LE GUERN Olivia et BEZARD Vincent
- L'HOTE Sarah et FALCHETTI Tiphaine
- FIOTTI Hélène et VINCENT Louis
- CLEMENT Tess et MORICEAU Florian
- RUA Amandine et DE RACO Ludovic
- PIRON Marie et AUBRY Paul
- PASCAL Célia et AIDAN Samuel
- JIBEAUX Natacha et GRAS Laurent
- AMBROGIO Samantha et ARLOTTO Michaël



Les Naissances

- TEMPIER Pablo (02/01/2022)
- DUPUY William (07/01/2022)
- DIOP Idriss (24/01/2022)
- ORDONEZ Noah (24/01/2022)
- FINET Eléonore (26/01/2022)
- FLAMBEAUX Victor (18/02/2022)
- MAZEAU Léa (20/02/2022)
- LARIO Lisandro (22/02/2022)
- EHRLINGER Matisse (02/03/2022)
- BONGIOVANNI Giulia (16/03/2022)
- MOLVA WACRENIER Léonard (21/03/2022)
- FELTON Alexamarie (20/04/2022)
- LÉCUYER Théodore (25/06/2022)
- MARGUIN Théo (25/07/2022)
- BARRAS Thomas (28/08/2022)
- THAON Rosalie (07/09/2022)
- MESRI Selma (10/10/2022)
- SINQUIN Elden (27/11/2022)



Les Décès

- DESMARCHELIER Eric, Jean
- LANTERI Bernard, Lucien
- FAURE Alain
- ARMANDO Roger
- ARINAL Jean-Pierre
- MAUTÉ Patrick
- MARCELINO Acension (FOURNIAL)
- GHEDIN Alphonse
- VIGNARDET Monique (VIEILLEVILLE)
- BOUDOT-LAMOTTE Janine (PORON)
- ANDRÉ Fernand
- OCCELLI Marie, Louise
- GIORDANA François
- FROSI Erio
- CANDELA André



Un nouveau local pour la Police Municipale

Afin de faciliter le fonctionnement du service, la Police Municipale a été déplacée au centre commercial de la Font Neuve. Elle occupe désormais les anciens locaux, plus spacieux et plus accessibles, du Bureau d'Information Touristique / Point Lecture au niveau du parking du bas du centre commercial.

L'équipe a également été dotée d'un nouveau véhicule : une Citroën C4 électrique achetée avec la participation du Département, de la Région (3000€) et du bonus écologique de l'Etat de 4000 €. Celui-ci facilite les



interventions des deux policiers Grégoire Meugnier, Brigadier chef principal et Stéphane Oberti, Gardien brigadier.

Le service est joignable au 04.93.70.56.63 ou 06.03.70.50.49 ou

06.28.41.27.84, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h le mercredi)

ou : policemunicipale@mairie-opio.fr ou s.oberti.pm@mairie-opio.fr

Collecte de jouets

Cette année encore a eu lieu la collecte de jouets, «Laisse parler ton cœur» organisée dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets.

L'équipe d'Univalom souhaite remercier tous les donateurs qui ont fait d'une pierre deux coups, et même trois : désencombrer la chambre de leur enfant, réjouir des enfants défavorisés, et donner une seconde vie à des jouets pour ne pas les jeter.

La collecte a eu lieu sur 18 communes, avec 61 points de collecte. Emmaüs a récupéré plus de 5 TONNES de jouets. L'association réalise ensuite un tri et une remise en état des jouets qui sont soit revendus à prix solidaire dans la boutique d'Emmaüs, soit donnés à des familles en difficulté.



Objectif zéro déchet : des économies à la clé



UNIVALOM lance un nouveau parcours **Objectif Zéro Déchet** : Économiser sur votre budget avec le zéro déchet. La démarche permet de réduire considérablement les dépenses du quotidien ! UNIVALOM propose des ateliers

gratuits en visioconférence, pour découvrir comment réaliser de belles économies sur l'année 2023 avec des gestes responsables, écologiques et économiques.

- **Budget courses alimentaires** Le jeudi 2 mars à 18h
- **Budget de consommation générale** – Le jeudi 30 mars à 18h

Tout au long du parcours, vous découvrirez les solutions idéales en fonction de vos habitudes et besoins. De plus, vous bénéficierez d'outils pour mesurer vos économies et votre évolution sur les actions mises en place.

Inscriptions aux ateliers sur <https://univalom.fr/agenda/>



Les derniers événements à Opio

Retour en images sur les festivités de Noël à Opio. Le beau temps était au rendez-vous le 11 décembre dernier pour la montée traditionnelle des santons jusqu'au village et les ateliers et spectacles proposés par l'Association de parents d'élèves.



En janvier, les Upians étaient nombreux à répondre à l'invitation du Maire Thierry Occelli pour la cérémonie des vœux. Un moment dédié au vivre ensemble permettant de faire le bilan de l'action municipale en cours et d'évoquer les projets à venir en présence des Maires et élus des communes voisines dont Jean Léonetti, Maire d'Antibes et Président de la CASA.

Téléthon 2022

Cette année encore, les Upiens ont répondu présents pour le Téléthon malgré une météo maussade.

La vente des roses multicolores a permis de récolter 1831,95 €. La Commune a pu reverser à l'AFM Téléthon la somme totale de 1931,95 €, plus que l'année dernière, preuve que la générosité des Upiens ne se tarit pas.



Un grand merci également à l'association «Marche Nordique» qui avait organisé pour l'évènement une initiation à la marche nordique au Parc d'Opio. Les objectifs de gains ont été atteints grâce aux participants qui n'ont pas eu peur d'affronter la pluie pour la bonne cause.



Focus

Les associations qui animent la vie à Opio !

Le ROC Judo pour tous les âges

La saison 2021/2022 s'est terminée avec 129 adhérents ROC Judo et de belles performances pour nos judokas aux compétitions. Nous avons pu profiter d'une agréable soirée de remise de ceintures avec plus de 300 participants autour d'une paella à l'Amphithéâtre au Parc de

Loisirs d'Opio. La saison 2022/2023 a commencé avec 139 adhérents, ce nombre est amené à augmenter pendant cette année. Les compétitions ont déjà commencé avec notamment au Championnat Départemental, 2 premières places pour Kayla et Timothé (minimes), une deuxième place pour Mélia (benjamine), 2 troisièmes pour Ninon et Ethan (benjamins). De belles perspectives sont prévues pour la suite.



Focus
Les associations qui animent la vie à Opio !

Jazz-Up : 15 années autour du Jazz

C'est depuis février 2008, que Jazz Up, grâce à un groupe de bénévoles fidèles et motivés, permet de faire rayonner le Jazz sur la commune d'OPIO.

Jazz Up a réussi à occuper une place d'exception dans l'univers musical de la région. Chaque concert mensuel et le festival « Jazz Up sous les Oliviers » sont une réussite grâce à la qualité de la programmation, le retour toujours positif des musiciens et l'accueil d'un public nombreux et comblé.

Une réputation qui se propage bien au-delà des frontières de la région.

Le festival « Jazz Up sous les Oliviers » est pour l'association le point d'orgue de chaque année depuis 2015. Encore une fois le festival de 2022 a été un grand succès avec trois soirs de fête autour de la musique Jazz dans différents registres.



Jazz ciselé et aérien avec nos amis italiens du Rosario BONACCORSO Quartet, haute énergie avec le combo survitaminé THE WRIGHT THING et enfin magie du sax ténor avec le duo Thomas IBANEZ & Harry ALLEN en quintet.

N'hésitez pas à retrouver les photos et les informations sur l'année 2022 sur le site Jazzup06.org

2023 sera donc l'année de nos 15 ans, cette adolescence motivée nous permet de continuer notre aventure.

Un évènement à célébrer ; nous fêterons cet anniversaire lors du concert de février avec le violoniste François ARNAUD que nous avons le plaisir d'accueillir sur scène depuis le début.



Découvrez nos rendez-vous à venir pour 2023 :

- 18 février** : François ARNAUD – Ma musique du monde
- 18 mars** : Kareem KANDY
- 22 avril** : Eric POLCHI «Freedom quartet» avec Jean Marc JAFET, Frederic D'OELSNITZ, Laurent SARRIEN
- 20 mai** : Thomas CORDOGLI
- 17 juin** : Emanuele Cisi « 100 Birds Trio », Hommage à Charlie Parker.

4, 5 et 6 août : 8^{ème} festival Jazz Up Sous Les Oliviers avec une programmation innovante et encore une fois de grande qualité.

Plus d'information et réservations sur le site : Jazzup06.org

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram. Retenez ces dates, nous vous attendons nombreux pour que nous puissions continuer cette magnifique aventure.

Nous ne saurions terminer sans remercier nos sponsors et plus particulièrement la mairie d'Opio qui nous a soutenu sans faillir au cours de cette décennie et demie.

Agenda

FEVRIER

- **Bal de la St Valentin à Opio**
Le samedi 11 février à 20h30, à la Salle polyvalente, avec l'excellent groupe «Garrig». Entrée 10 €, 8 € pour les adhérents des Upians sur Tréteaux.
- **Jazz-up** : François ARNAUD «Ma musique du monde».
Le 18 février, à 20h30, Salle polyvalente.
Renseignements: 07 67 55 42 34
<https://jazzup06.org/>
- **Course La Ronde des Fontaines**
Le 19 février - Départ à 10h au Parc de Loisirs d'Opio. Inscriptions sur www.sport-up.fr
Egalement «La Rondelette» pour les enfants de l'école d'Opio. Inscriptions auprès de l'APE ou de l'IFAC.

MARS

- **Spectacle les Imagineurs «Quatre»**
Le 4 mars, à 20h30 à la Salle polyvalente. Tarif unique : 8 euros.
- **Jazz-up** : Kareem KANDY
Le 18 mars, à 20h30, Salle polyvalente. Renseignements: 07 67 55 42 34 - <https://jazzup06.org/>
- **Spectacle Les Upians sur Tréteaux**
Le 19 mars, à 15 h à la Salle polyvalente. Extraits de pièces en musique et chansons, pour fêter les 10 ans de l'association.
Gratuit - réservation conseillée
Contact Lucienne : 06 16 87 51 60.
- **Association L'Olivette : Repas animé** **Le 26 mars**, de 11h à 18h à la Salle Polyvalente.

AVRIL

- **Ciné Club Seniors**
Le 06 avril à 14h, à la Salle d'action culturelle de la Médiathèque Colette - 1855, route des Dolines - Carrefour de Garbejaire - 06560 Valbonne
Informations et inscriptions au : 04 92 19 76 00.
- **Jazz-up** : Eric POLCHI Freedom Quartet avec Jean Marc JAFET, Frédéric D'OELSNITZ, Laurent SARRIEN.
Le 22 avril, à 20h30, à la Salle polyvalente. Infos : 07 67 55 42 34
<https://jazzup06.org/>

MAI

- **Repas associatif - Le 1^{er} mai**
- **Jazz-up** : Thomas CORDOGLI
Le 20 mai, à 20h30, Salle polyvalente. Infos : 07 67 55 42 34
<https://jazzup06.org/>
- **Association L'Olivette : Grillades**
Le 21 mai ou 28 mai à l'Amphithéâtre du Parc des Loisirs.
- **Fête Patronale «Sainte Floride»**
Les 27 et 28 mai



JUIN

- **Association L'Olivette**
Les 3 et 4 juin - Vernissage-Exposition de peinture de 11 h à 20 h - Salle Polyvalente.
- **Journée Vintage - Rock'in Opio**
Le 4 juin sur le parking de la Font Neuve.
- **Jazz-up** : Emanuele Cisi « 100 Birds Trio », Hommage à Charlie Parker - **Le 17 juin**, à 20h30, Salle polyvalente.
Renseignements: 07 67 55 42 34
<https://jazzup06.org/>
- **Fête de la musique**
Le 21 juin.
- **Association L'Olivette**
Le 23 juin : Repas Animé au Parc des Loisirs (ou Salle polyvalente si mauvais temps).
- **Les Vocalises d'Opio : Festival de Chorales**
Le 24 juin à partir de 19h au Parc de Loisirs d'Opio. Au profit de l'association Adrien.
- **Run Coluche**
Le 25 juin

Egalement :
Ateliers Cinquième souffle solutions
Tout le programme sur : <https://www.christine-spiteri-art.fr/atelier-mandalas>

Toutes les informations sur :
<https://mairie-opio.fr>
ou sur la Newsletter mensuelle.
Inscriptions sur le site de la Mairie.